

CAMEROON WEEKLY PRESS REVIEW

BY LEXLAU

ECONOMIE

Développement du numérique : le plus de l'intelligence artificielle

Le forum international des frontières technologiques (Fift) s'est ouvert hier à Douala. L'évènement était présidé en vidéoconférence par le ministre des postes et des télécommunications (Minpostel), Minette Libom Li Likeng, depuis Yaoundé. Selon les informations mises à disposition par l'Union internationale des télécommunications pour l'Afrique centrale et Madagascar (Uit), organisateur de l'évènement, le Fift constitue un cadre d'échanges sur les politiques et stratégies permettant aux acteurs du secteur de tirer pleinement profit de la 4e révolution technologique, afin de réduire les écarts qui freinent un développement inclusif et durable des pays.

En effet, l'intelligence artificielle peut être définie, d'après le Minpostel, comme l'ensemble des technologies visant à reproduire les capacités cognitives de l'homme. Elle est considérée comme la science dont le but est de faire réaliser par une machine des tâches que l'homme accomplit en utilisant son intelligence. Elle est devenue un enjeu de puissance qui déterminera en partie la position des pays les uns par rapport aux autres, du fait de son impact sur les secteurs de la santé, de l'éducation... Ainsi elle devrait bousculer les économies et creuser les inégalités.

Cameroun tribune du 07 Décembre 2022, page 9

FINANCE

Projet de loi de finances : Grand oral au Sénat

L'hémicycle du Palais des congrès est presque entièrement rempli le 6 décembre dernier, lors de la discussion en chambre plénière du projet de loi de finances portant sur l'exercice 2023. Les ministres présents au cours de ces travaux présidés par Marcel Niat Njifenji se sont présentés avec de fortes délégations de collaborateurs. Une option bienvenue puisqu'il leur a fallu répondre aux préoccupations soulevées par les sénateurs, en tête desquels le président de la commission des finances et du budget du Sénat, Elie Victor Essomba Tsoungui.

En effet, les différentes questions portaient sur des points spécifiques de la loi des finances, notamment des options fiscal-douanières du gouvernement pour l'année prochaine, l'allocation des ressources, l'usage des fonds sollicités par les différents départements ministériels, la politique d'import-substitution, etc. il ressort que l'enveloppe globale sollicitée par le gouvernement s'élève à 6 345,1 milliards de F, soit une hausse de près de 265 milliards de F par rapport au budget de l'exercice 2022. Le ministre des finances a par ailleurs expliqué que l'action du gouvernement en 2023 serait centrée sur la consolidation budgétaire, en vue d'assurer la soutenabilité des finances publiques et la mise en œuvre réussie de la stratégie nationale de développement.

Cameroun tribune du 07 Décembre 2022, page 4

BANQUE

Portefeuille crédit, trésorerie...

Le financement des économies de la CEMAC repose encore grandement sur les ressources du marché bancaire. Les établissements de crédit demeurent en effet les principaux pourvoyeurs de fonds aux États (notamment sur le marché monétaire où elles détiennent près de 80% des titres en circulation), aux entreprises et aux particuliers, via les différents canaux existants. Il paraît donc évident que les actions en vue de préserver l'équilibre et la solidité financière de la cinquantaine (52) de banques commerciales en activité dans la sous-région, sont un enjeu crucial pour le régulateur, la commission bancaire de l'Afrique centrale (COBAC) en l'occurrence.

Qu'il s'agisse de la pandémie de covid-19 survenue en 2020 ou des récentes catastrophes naturelles (sécheresse, inondations) découlant des changements climatiques qui affectent la planète, leur impact sur la capacité de remboursement des débiteurs de la zone pourrait avoir des répercussions sur la performance des banques commerciales en activité dans la sous-région. La COBAC invite l'ensemble des

établissements de crédit à effectuer une revue de leur portefeuille et à évaluer les risques conformément aux dispositions réglementaires en vigueur. Elles doivent par ailleurs agir EN TOUTE prudence s'agissant de la restructuration des prêts à certains secteurs ou en faveur des entreprises fortement affectées par la crise sanitaire.

L'assouplissement des exigences du régulateur vis-à-vis des assujettis participe des mesures de soutien au secteur bancaire sous régional. Suspensions, dérogations, rallongement de délais entre autres, s'agissant des documents exigés par la COBAC, seront consentis.

CBT du mercredi 07 au mardi 13 décembre, page 7

CAMEROON WEEKLY PRESS REVIEW

BY LEXLAU

ECONOMY

Digital development: Leverage on artificial intelligence

The International Technological Frontiers Forum (Fift) opened yesterday in Douala. The event was chaired by videoconference by the Minister of Posts and Telecommunications (Minpostel), Minette Libom Li Likeng, from Yaoundé. According to the information made available by the International Telecommunications Union for Central Africa and Madagascar (ITU), organizer of the event, the Fift constitutes a framework for exchanges on policies and strategies allowing actors in the sector to take full advantage of the 4th technological revolution, in order to reduce the gaps that hinder the inclusive and sustainable development of countries.

Indeed, artificial intelligence can be defined, according to the Minpostel, as all the technologies aimed at reproducing the cognitive capacities of man. It is considered as the science whose goal is to make a machine carry out tasks that man accomplishes by using his intelligence. It has become a power issue that will partly determine the position of countries in relation to each other, because of its impact on the health and education sectors, etc. It should therefore shake up economies and widen inequalities.

Cameroon tribune of December 7th, 2022, page 9

FINANCE

Finance Bill: Talks in the Senate

The hemicycle of the Palais des Congrès was almost completely filled on December 6th, during the discussion in the plenary chamber of the finance bill for the 2023 financial year. The ministers present during this work, chaired by Marcel Niat Njifenji, are presented with strong employee delegations. A welcome option, since they had to respond to the concerns raised by the senators, headed by the chairman of the Senate Finance and Budget Committee, Elie Victor Essomba Tsoungui.

Indeed, the various questions related to specific points of the Finance Act, in particular the government's tax and customs options for next year, the allocation of resources, the use of funds requested by the various ministerial departments, the import-substitution policy, etc. it appears that the overall envelope requested by the government amounts to 6,345.1 billion F, an increase of nearly 265 billion F compared to the budget for the 2022 financial year. The Minister of Finance also explained that government action in 2023 would focus on fiscal consolidation, with a view to ensuring the sustainability of public finances and the successful implementation of the national development strategy.

Cameroon tribune of December 7th, 2022, page 4

BANQUE

Credit portfolio, cash...

The financing of the CEMAC economies still relies heavily on the resources of the banking market. Credit institutions remain the main providers of funds to States (particularly on the money market where they hold almost 80% of the securities in circulation), to companies and individuals, via the various existing channels. It therefore seems obvious that actions to preserve the balance and financial soundness of the fifty-two (52) commercial banks operating in the sub-region are a crucial issue for the regulator, the African Banking Commission central (COBAC) in this case.

Whether it is the covid-19 pandemic that occurred in 2020 or the recent natural disasters (drought, floods) resulting from climate change affecting the planet, their impact on the repayment capacity of debtors in the area could have repercussions on the performance of commercial banks operating in the sub-region. COBAC invites

all credit institutions to carry out a review of their portfolio and to assess the risks in accordance with the regulatory provisions in force. They must also act WITH TOTAL caution when it comes to the restructuring of loans to certain sectors or in favor of companies strongly affected by the health crisis.

The relaxation of the regulator's requirements with respect to taxable persons is part of the support measures for the sub-regional banking sector. Suspensions, derogations, extension of deadlines among others, with regard to the documents required by the COBAC, will be granted.

CBT from Wednesday 07th to Tuesday December 13th , page 7